

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenergie.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenergie.fr

20140210_DL_01

OBJET :

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ
« MAITRISE D'ŒUVRE POUR
LE DEPLOIEMENT DANS LE
CADRE DU PROGRAMME
OPERATIONNEL 2012-
2018 »**

Date de convocation :
16 janvier 2014

Date de séance:
10 février 2014

Date d'affichage :
18 février 2014

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Membres votants : 5

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille quatorze, le 10 février à 18h00 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Stéphane BRUNEL, Patrice LETALLE, Jean-Claude RENAUX et Jean-Pierre TETU.

Secrétaire de séance : Patrice LETALLE

LE BUREAU

- Vu la délibération n°4 du 6 juin 2011 portant sur les délégations du Bureau,
- Vu la consultation lancée par Somme Numérique le 21 octobre 2013 pour le marché public de maîtrise d'œuvre portant sur le déploiement du FTTH dans le cadre du programme opérationnel 2012-2018.
- Vu la proposition de la Commission d'Appel d'Offres de Somme Numérique en date du 10 février 2014 pour l'attribution de ce marché ;

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le marché public de maîtrise d'œuvre portant sur le déploiement du FTTH dans le cadre du programme opérationnel 2012-2018 du SDTAN de la Somme est attribué au groupement SAFEGE / ON-X dont le mandataire est la société SAFEGE (agence de Lille - 59652 VILLENEUVE D'ASCQ)

ARTICLE 2 : Le Président est autorisé à signer et notifier l'attribution du présent marché.

ARTICLE 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.